

**Bureau du 17 septembre 2007**

**Décision n° B-2007-5466**

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Place Lazare Goujon - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer des avenants**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Espaces publics

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 6 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibérations en date des 13 décembre 2004 et 11 juillet 2005, le Conseil a approuvé le projet d'aménagement de la place Lazare Goujon à Villeurbanne et son coût global prévisionnel actualisé à 5 092 513 € TTC avec une participation de la Ville évaluée à 1 740 000 €.

Par décisions n° B-2005-3259 et n° B-2005-3739 en date des 6 juin et 28 novembre 2005, le Bureau a autorisé la signature des marchés publics de travaux, dont les lots suivants :

- lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD), terrassement : groupement Gauthey-EBM pour un montant de 865 886,80 € HT, soit 1 035 600,61 € TTC (notifié sous le numéro 051 458 H le 16 janvier 2006),

- lot n° 2 : revêtement et éléments en pierre : groupement Gauthey-EBM-Maïa Sonnier pour un montant de 578 250 € HT, soit 691 587 € TTC (notifié sous le numéro 051 459 J le 16 janvier 2006),

- lot n° 3 : maçonnerie, structure en béton armé : entreprise Maïa Sonnier pour un montant de 419 362,32 € HT, soit 501 557,33 € TTC (notifié sous le numéro 050 992 B le 17 août 2005),

- lot n° 5 : éclairage public : entreprise Saem pour un montant de 193 273,50 € HT, soit 231 155,10 € TTC (notifié sous le numéro 050 994 D le 10 août 2005),

- lot n° 6 : terre, plantations, arrosage automatique : entreprise Jacquard espaces verts pour un montant de 238 983,30 € HT, soit 285 824,03 € TTC (notifié sous le numéro 050 995 E le 29 aout 2005),

- lot n° 8 : mobilier urbain : groupement Gauthey-EBM pour un montant de 169 973 € HT, soit 203 287,70 € TTC (notifié sous le numéro 051 460 K le 16 janvier 2006),

- lot n° 9 : revêtement et éléments en béton : groupement Sols Confluence Gauthey-EBM pour un montant de 263 216,50 € HT, soit 314 806,93 € TTC (notifié sous le numéro 051 461 L le 16 janvier 2006).

Lors de la mise en œuvre des prestations, qui se sont déroulées sur toute la durée de réalisation de l'aménagement, des travaux complémentaires non prévisibles ont été nécessaires.

Les différentes autorisations de programme mises en place à ce jour pour cette opération permettent la prise en charge financière de ces travaux complémentaires.

Néanmoins, leur réalisation nécessite la passation d'avenants aux marchés des différents lots concernés, décrits ci-après et dont la date de validité sera prorogée jusqu'au 30 novembre 2007.

- *lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD), terrassement :*

Pour ce lot, les travaux complémentaires sont :

- les remblaiements supplémentaires sur la périphérie du parking enterré qui venait d'être réalisé,
- la purge de terrain de mauvaise qualité,
- les démolitions d'ouvrages enterrés non repérés,
- la protection de canalisations du réseau de chauffage urbain, due à l'imprécision des plans de recollement,
- la réalisation de sondages.

En outre, la ville de Villeurbanne a souhaité :

- l'implantation de cendriers aux entrées du Théâtre national populaire (TNP) et de l'hôtel de Ville,
- l'implantation de potelets complémentaires,
- la suppression du container à verre enterré, ce qui a entraîné des travaux de remblaiement et de transport.

Par ailleurs, il a été nécessaire de :

- modifier les lisses basses métalliques dans le but de parfaire la protection des bandes plantées vis-à-vis d'éventuelles pénétrations par les animaux domestiques,
- mettre en place des garde-corps spécifiques afin de sécuriser les plémums du parking enterré,
- réaliser une berlinoise sur la face nord du local technique fontainerie dans le but de stabiliser l'emmarchement monumental d'accès à la mairie, qui est un ouvrage non fondé.

Compte tenu du coût de ces prestations complémentaires et de la prise en compte des quantités réalisées, le pré-bilan financier fait ressortir la nécessité de mettre en place un avenant n° 1 au lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD), terrassement, d'un montant de 37 900 € HT, soit 45 328,40 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 903 786,80 € HT, soit 1 080 929,01 € TTC, soit une augmentation de 4,38 % du montant initial du marché ;

- *lot n° 2 : revêtement et éléments en pierre :*

Lors de la phase préparatoire aux travaux, il a été identifié la nécessité de compléter :

- les lignes de cadettes qui sont les bandes structurantes de l'aménagement,
- le nombre de cubes en pierre qui interdisent l'accès aux véhicules,
- le linéaire de caniveau en pierre au pied du portique est.

En outre, des surfaces provisoires en grave-ciment ont été réalisées pour faciliter l'accès à des ouvrages. Enfin, il a été décidé la réalisation de gravures sur la pierre afin de mentionner les informations relatives à la non potabilité de l'eau des bassins ainsi que les partenaires ayant participé à l'aménagement et à l'inauguration.

Compte tenu du coût de ces prestations complémentaires et de la prise en compte des quantités réalisées, le pré-bilan financier fait ressortir la nécessité de mettre en place un avenant n° 1 au lot n° 2 : revêtement et éléments en pierre, d'un montant de 12 700 € HT, soit 15 189,20 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 590 950 € HT, soit 706 776,20 € TTC, soit une augmentation de 2,20 % du montant initial du marché ;

- *lot n° 3 : maçonnerie, structure en béton armé :*

Le contenu principal de ce lot consistait en la réalisation du génie civil des deux bassins à débordement d'une surface unitaire de 400 mètres carrés.

Cet ouvrage a nécessité, en cours de travaux, la mise en œuvre de prestations complémentaires afin de garantir l'effet de débordement escompté avec une tolérance de réalisation qui allait au-delà de celle exigible et réalisable en génie civil. Pour cela, il a été nécessaire de mettre en place des éléments métalliques périphériques en inox et de compléter les joints de dilatation entre les bassins.

Compte tenu du coût de ces prestations complémentaires et de la prise en compte des quantités réalisées, le pré-bilan financier fait ressortir la nécessité de mettre en place un avenant n° 1 au lot n° 3 : maçonnerie, structure en béton armé, d'un montant de 18 500 € HT, soit 22 126 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 437 862,32 € HT, soit 523 683,33 € TTC, soit une augmentation de 4,41 % du montant initial du marché ;

- *lot n° 5 : éclairage public :*

La ville de Villeurbanne a souhaité, au cours des travaux, que soit modifiée l'alimentation de huit projecteurs afin que ceux-ci soient reliés au réseau festivités. Par ailleurs, une alimentation spécifique avec disjoncteur a dû être réalisée entre l'armoire de commande et le local d'arrosage automatique.

Compte tenu du coût de ces prestations complémentaires et de la prise en compte des quantités réalisées, le pré-bilan financier fait ressortir la nécessité de mettre en place un avenant n° 1 au lot n° 5 : éclairage public, d'un montant de 5 230 € HT, soit 6 255,08 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 198 503,50 € HT, soit 237 410,19 € TTC, soit une augmentation de 2,71 % du montant initial du marché ;

- *lot n° 6 : terre, plantations, arrosage automatique :*

Dans le but de compléter le système d'arrosage automatique, le maître d'œuvre a proposé d'étendre cet équipement à la plate-bande implantée au pied du TNP.

Des travaux spécifiques pour la plantation de trois arbres ont, par ailleurs, dû être mis en place, en raison de la présence du réseau de chauffage urbain dont les plans de repérage manquaient de précision.

Enfin, une adaptation de l'alimentation de l'installation d'arrosage automatique a été réalisée permettant d'alimenter le réseau en eau de pompage du parking enterré (eau gratuite), en adjoignant à l'équipement une cuve tampon et en réalisant les modifications spécifiques aux commandes électriques (travaux rendus nécessaires en fonction du mode intermittent de fonctionnement des pompes du parking).

Compte tenu du coût de ces prestations complémentaires et de la prise en compte des quantités réalisées, le pré-bilan financier fait ressortir la nécessité de mettre en place un avenant n° 1 au lot n° 6 : terre, plantations, arrosage automatique, d'un montant de 10 930 € HT, soit 13 072,28 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 249 913,30 € HT, soit 298 896,31 € TTC, soit une augmentation de 4,57 % du montant initial du marché ;

- *lot n° 8 : mobilier urbain :*

La direction de la propriété a souhaité la livraison de cinq corbeilles de propriété supplémentaires afin de constituer un stock pour la maintenance, compte tenu de la spécificité du modèle de corbeille utilisé.

De plus, dans le but de favoriser la convivialité et d'augmenter l'offre en places assises, il a été décidé, avec la ville de Villeurbanne, de mettre à la disposition du public et en libre service 75 chaises en bois.

Compte tenu du coût de ces prestations complémentaires et de la prise en compte des quantités réalisées, le pré-bilan financier fait ressortir la nécessité de mettre en place un avenant n° 1 au lot n° 8 : mobilier urbain, d'un montant de 7 945 € HT, soit 9 502,22 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 177 918 € HT, soit 212 789,93 € TTC, soit une augmentation de 4,67 % du montant initial du marché ;

- *lot n° 9 : revêtement et éléments en béton :*

Des traitements spécifiques, en remplacement des bétons prévus mais non compatibles avec les équipements en place, ont dû être réalisés autour de certaines trappes et regards d'accès à des équipements enterrés tels que : local fontainerie, regard Véolia, transformateur EDF. Ces traitements ont consisté en l'application de mortier de résine avec sablage.

Une bande de béton supplémentaire a également été réalisée tout au long de la façade du TNP en limite d'une plate-bande plantée. De même, des surfaces complémentaires de petites dimensions ont été mises en œuvre.

Compte tenu du coût de ces prestations complémentaires et de la prise en compte des quantités réalisées, le pré-bilan financier fait ressortir la nécessité de mettre en place un avenant n° 1 au lot n° 9 : revêtement et éléments en béton, d'un montant de 6 500 € HT, soit 7 774 € TTC, ce qui porterait le montant total du marché à 269 716,50 € HT, soit 322 580,93 € TTC, soit une augmentation de 2,47 % du montant initial du marché.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer les avenants susvisés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu lesdits avenants n° 1 ;

#### DECIDE

**1° - Autorise** monsieur le président à signer :

- l'avenant n° 1 au marché n° 051 458 H conclu avec le groupement Gauthey-EBM pour le lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD), terrassement. Cet avenant, d'un montant de 37 900 € HT, soit 45 328,40 € TTC, porte le montant total du marché à 903 786,80 € HT, soit 1 080 929,01 € TTC,
- l'avenant n° 1 au marché n° 051 459 J conclu avec le groupement Gauthey-EBM-Maïa Sonnier pour le lot n° 2 : revêtement et éléments en pierre. Cet avenant, d'un montant de 12 700 € HT, soit 15 189,20 € TTC, porte le montant total du marché à 590 950 € HT, soit 706 776,20 € TTC,
- l'avenant n° 1 au marché n° 050 992 B conclu avec l'entreprise Maïa Sonnier pour le lot n° 3 : maçonnerie, structure en béton armé. Cet avenant, d'un montant de 18 500 € HT, soit 22 126 € TTC, porte le montant total du marché à 437 862,32 € HT, soit 523 683,33 € TTC,
- l'avenant n° 1 au marché n° 050 994 D conclu avec l'entreprise Saem pour le lot n° 5 : éclairage public. Cet avenant, d'un montant de 5 230 € HT, soit 6 255,08 € TTC, porte le montant total du marché à 198 503,50 € HT, soit 237 410,19 € TTC,
- l'avenant n° 1 au marché n° 050 995 E conclu avec l'entreprise Jacquard espaces verts pour le lot n° 6 : terre, plantations, arrosage automatique. Cet avenant, d'un montant de 10 930 € HT, soit 13 072,28 € TTC, porte le montant total du marché à 249 913,30 € HT, soit 298 896,31 € TTC,
- l'avenant n° 1 au marché n° 051 460 K conclu avec le groupement Gauthey-EBM pour le lot n° 8 : mobilier urbain. Cet avenant, d'un montant de 7 945 € HT, soit 9 502,22 € TTC, porte le montant total du marché à 177 918 € HT, soit 212 789,93 € TTC,
- l'avenant n° 1 au marché n° 051 461 L conclu avec le groupement Sols Confluence Gauthey-EBM pour le lot n° 9 : revêtement et éléments en béton. Cet avenant, d'un montant de 6 500 € HT, soit 7 774 € TTC, porte le montant total du marché à 269 716,50 € HT, soit 322 580,93 € TTC.

**2° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur l'autorisation de programme individualisée pour l'opération n° 0398 : Villeurbanne place Lazare Goujon, d'un montant total de 5 092 513 € en dépenses et 1 740 000 € en recettes.

**3° - Les sommes** à payer seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - comptes 231 510 et 458 177 - fonction 0824.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,